

Le Quotidien Jurassien

09.01.2008

AP-00436



Centre de Renfort

d'Incendie et de

Secours de Delémont



Titre du document : Le Quotidien Jurassien 09.01.2008
Identifiant du document : AP-00436
Type de document : Article de presse (AP)
Description :
Mots clés :
Emplacement : CRISD --> Documents --> Interventions --> Articles presse
Début validité : 09.01.2008
Fin validité : 00.00.0000
Ajouté par : Froidevaux Marius le 02.09.2014 à 22h54
Modifié par : -
Téléchargé par : Anonyme le 01.09.2026 à 06:20

Historique des versions :

<i>Date de publication</i>	<i>Publié par</i>	<i>Commentaires version</i>
02.09.2014 à 22h54 *	Froidevaux Marius	

* Version téléchargée

Le Quotidien Jurassien, 9 janvier 2008

Mortelle embardée

Un jeune conducteur est décédé hier matin dans un accident entre Boécourt et Bassecourt. Sa voiture a percuté un bâtiment. Ailleurs en Suisse, le verglas a provoqué de nombreux accidents. – PAGE 7

Sortie de route mortelle entre Boécourt et Bassecourt

L'embardée a eu lieu hier matin. Un conducteur a heurté violemment un bâtiment militaire



Un automobiliste d'une trentaine d'années a perdu la vie dans un accident de la route, hier matin entre Boécourt et Bassecourt. PHOTO ROGER MEIER

Un homme d'une trentaine d'années a perdu la vie, hier matin vers 8 h 30, dans un accident de la circulation. Seul à bord de sa Peugeot 106, le conducteur, Raphaël Villat, de Glovelier, a fait une sortie de route alors qu'il circulait de Boécourt en direction de Bassecourt. Dans la boucle d'un virage à droite, le véhicule est parti tout droit avant de percuter violemment l'angle du mur en béton de la Poudrière, un bâtiment militaire.

Arrivés quelques minutes plus tard, les pompiers n'ont pu sauver le conducteur, mort sur le coup. L'accident a nécessité l'intervention du groupe de désincarcération.

Des circonstances à élucider

L'état de la voiture atteste de la violence inouïe du choc. «C'est l'avant qui le premier a percuté

l'angle du mur. La voiture s'est ensuite déchirée en deux avant qu'une partie ne fasse un demi-tour. Les accidents avec des dégâts aussi spectaculaires sont rares», a commenté le sergent-major Philippe Maître, chef du Groupe accidents. Le conducteur devait rouler à une vitesse avoisinant les 80 km/h, estiment les policiers, soit approximativement la cadence autorisée sur ce tronçon. Cette donnée sera précisée après enquête.

Hier matin, les routes de ce secteur étaient passablement verglacées. Pour l'heure, les circonstances de l'accident demeurent incertaines, précisent les policiers. Les premiers éléments de l'enquête ont toutefois déterminé qu'il n'y avait ni traces de dérapage, ni traces de freinage avant le choc.

La route a été fermée à la circulation jusque vers 11 h 30. (pf/mgr)